

Au-delà de la part salariale : les cotisations sociales comme salaire différé

Une erreur systématiquement commise lorsque l'on évalue les développements de la part salariale consiste à ignorer un élément pourtant important, à savoir les cotisations sociales. Celles-ci font bel et bien partie du paquet salarial puisqu'elles ne sont rien d'autre que du salaire différé qui sera « payé » en cas de chômage, de maladie ou invalidité ou au moment du départ en retraite. Or, au cours de la décennie écoulée, les États membres de l'UE ont procédé à un allègement de cotisations sociales pour un montant équivalent à 0,5 % du PIB. Les diminutions ont été les plus marquées dans les nouveaux États membres, en Finlande et plus près de chez nous, en France et aux Pays-Bas.

(1) COM(2003) 728 final « *Amélioration de la qualité de l'emploi : un examen des derniers progrès accomplis* ».

(2) Certes, il faut aussi tenir compte de la productivité inférieure, des infrastructures moins développées, des droits de propriétés intellectuelles moins bien protégés qui agissent comme des freins à la délocalisation et à l'attractivité et à la compétitivité de ces pays

(3) The Work Foundation, « *Inside the dark box : shedding light on private equity* », 2007

(4) T. Piketty, E. Saez. : « *The evolution of top incomes : a historical and international perspectives* », *American economic review*, 2006

(5) Le PIB mondial s'élève pour cette année et selon la Banque Mondiale à 44,645 milliards de milliards Ce chiffre est cité pour avoir une idée de la richesse des plus riches car cette dernière est un stock et l'autre est un flux.

(6) Même au Royaume-Uni où le système est le plus développé, il ne concernait selon l'OCDE que 23 % des travailleurs (et encore au sommet de la bulle technologique).

constater que comme pour les salariés, les capitalistes/ actionnaires ne présentent pas un profil uniforme : certains sont de gros joueurs gourmands, d'autres sont plutôt des « financiers du dimanche ».

Mais une chose est sûre : la part des salariés baisse, celle des capitalistes augmente. La mondialisation financière accentue bel et bien les inégalités et profite en premier lieu aux plus riches d'entre les riches ! ■

En conclusion, on le voit, la part salariale dépend de nombreux facteurs.

Titre, chapeau et intertitres sont de la rédaction.

Une économie mature, vraiment ?

Rafael Lamas

directeur du services Entreprises de la FGTB, rafael.lamas@fgtb.be

Pour certains économistes libéraux, la baisse de la part salariale est le signe d'une économie mature, prospère et innovante. Mais ce phénomène cache plutôt un immobilisme des entrepreneurs et une augmentation des inégalités.

« Il ne faut pas s'étonner que les travailleurs européens ne comprennent plus une Europe dans laquelle certains gagnent une fortune sans travailler pour cela et d'autres doivent se résigner à accepter des encouragements à la modération salariale. Si les politiques actuelles, qui élargissent le fossé entre ceux qui travaillent et ceux qui prétendent donner du travail, se poursuivent, nous allons droit à la catastrophe. » Ce constat n'est pas exprimé par un leader syndical mais par le plus ancien Premier ministre et ministre des Finances en exercice au sein de l'Union européenne, le chrétien-

démocrate luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Certes ce personnage est connu pour ne pas avoir sa langue en poche. Mais quand on sait qu'il préside également le groupe informel des ministres des Finances de la zone euro et est fréquemment cité parmi les favoris pour occuper le poste convoité de président de l'Union européenne créé par le Traité de Lisbonne, on accorde encore un peu plus d'attention à de tels propos.

D'autant que l'ancien président de la Commission Jacques Delors ou l'actuel commissaire européen de l'Économie et des Finances, Joaquin

Almunia, ont tenu ces derniers mois le même type de propos. C'est que dans tous les pays européens, la part des revenus du travail dans la richesse nationale a diminué significativement depuis le début des années 80. La Belgique ne fait pas exception. En 2006, la part des salaires dans le PIB passait sous la barre symbolique des 50%.

Ce constat a été dénoncé avec force par les syndicats en Belgique et en Europe. Ainsi, **le 5 avril dernier, 35.000 travailleurs venus des 4 coins de l'Europe ont défilé à**

□ □ □

l'appel de la Confédération européenne des syndicats dans les rues de la capitale slovène Ljubljana pour ce qui constitue la première euro-manifestation dans un des nouveaux États membres de l'Union européenne. Il s'agissait d'interpeller les ministres européens des Finances et la Banque centrale européenne qui se réunissaient au même moment à quelques encablures du parcours sur le problème du pouvoir d'achat des salariés en Europe.

Trois types de critiques

Dénoncé depuis plusieurs années par le mouvement syndical, le sujet commençait à être pris enfin au sérieux et certaines institutions (comme la Commission européenne dans son dernier rapport sur l'emploi) commençaient à analyser le phénomène et à tenter de lui trouver des explications. Mais l'irruption ces derniers mois du thème du pouvoir d'achat comme l'un des axes centraux des revendications syndicales a conduit à l'apparition de trois types de critiques, exprimées parfois de manière fort condescendante.

Pour certains, la défense du pouvoir d'achat ne représenterait qu'une nouvelle preuve de **l'égoïsme des syndicats** qui tendent toujours à privilégier le pouvoir d'achat de ceux qui ont déjà un travail (les « *insiders* ») plutôt que de rechercher à favoriser la création d'emplois pour les chômeurs (les « *outsiders* »). En favorisant la hausse des salaires de ceux qui ont déjà un emploi, on ne créerait pas les conditions d'émergence de nouveaux emplois.

Pour d'autres, ces revendications se caractériseraient par une vision statique de l'économie et **un immobilisme suicidaire**. Les syndicats ne chercheraient qu'à obtenir un morceau plus grand de la richesse produite sans comprendre que la question fondamentale consiste plutôt à augmenter ladite richesse. Les syndicats ne comprendraient donc pas ce que tout enfant un tant soit peu gourmand saisit d'instinct : il vaut

mieux opter pour une petite part d'un gros gâteau plutôt que pour une part plus grande mais d'un plus petit gâteau.

Enfin, en se focalisant sur la part salariale dans la richesse nationale, les syndicats n'auraient rien compris à l'économie moderne. La baisse de la part des salaires ne serait pas le signe d'un appauvrissement mais au contraire celui d'**une économie dynamique et prospère**. Vouloir augmenter la part des salaires c'est prendre comme modèle les économies des pays du tiers-monde, au lieu de tourner nos regards vers les économies innovantes et dynamiques qui investissent massivement dans la recherche et développement (R&D), l'innovation et le progrès technique.

Centraliser les négociations

Reprenons ces critiques une à une. Sur l'égoïsme intrinsèque des syndicats à défendre les « nantis », c'est-à-dire ceux qui ont déjà un emploi, par rapport aux « oubliés » du marché du travail, on pourra rétorquer que c'est faire bien peu de cas du principe de solidarité qui se situe au cœur même du projet syndical (et qui vise par exemple à réclamer la liaison au bien-être des allocations sociales). Mais évidemment chacun a le droit de douter des intentions d'autrui et chacun sait que l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions. Ce qui étonne par contre c'est que cet argument est bien vite oublié par ces mêmes personnes quand il s'agit par exemple de défendre une décentralisation totale des négociations salariales. Or, que resterait-il de l'intégration des préoccupations des demandeurs d'emploi, si dorénavant les salaires

DE PLUS EN PLUS D'AGRESSIVITÉ CHEZ LES SALARIÉS...



se négociaient uniquement au niveau des entreprises et non plus à un niveau supérieur, plus centralisé et coordonné, comme c'est le cas au niveau interprofessionnel ou sectoriel ?

L'OCDE elle-même (dans l'édition 2006 de ses perspectives pour l'emploi), après avoir recensé 17 études universitaires très pointues, constate que « *trois d'entre elles seulement confirment l'existence d'une relation robuste entre le taux de syndicalisation ou la couverture des conventions et le niveau général de chômage* ». Autrement dit, la grande majorité de ces études contestent l'analyse « *outsiders-insiders* », selon laquelle les syndicats défendent avant tout les personnes au travail et ne se préoccupent pas des chômeurs. Au contraire, poursuit l'OCDE, « *une majorité des analyses associent un degré élevé [...] de centralisation et/ou une coordination très poussée des négociations salariales à un moindre niveau de chômage* ». Voilà pour le premier argument.

Immobilisme... de l'économie

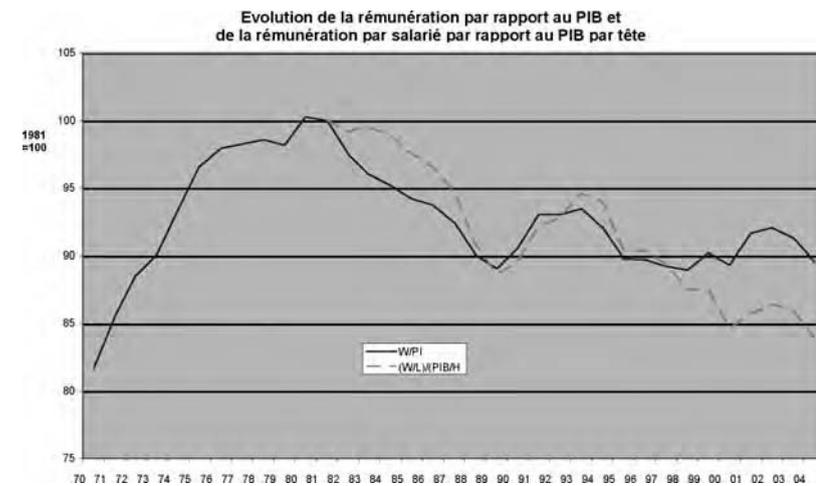
Quant à l'immobilisme, n'est-il pas à rechercher plutôt parmi ceux qui brandissent des règles par trop sim-

plistes, du style « salaires élevés = moins d'emplois » ? N'est-il pas situé parmi ceux et celles qui répètent, comme une litanie incantatoire, « salaires, salaires, salaires » à chaque fois que la perte de compétitivité de l'économie belge ou européenne est évoquée ? Sans nier que les salaires constituent un élément important de la compétitivité d'une économie, force est de constater que depuis plus d'une décennie, **la focalisation sur la modération salariale a plutôt vicié le débat sur la compétitivité**. Le gouverneur honoraire de la Banque nationale de Belgique, Fons Verplaetse, ne disait pas autre chose dans une interview au magazine flamand *Knack* en février dernier, quand il indiquait que « *présenter la baisse des salaires comme LA solution pour restaurer notre compétitivité, c'est mentir à l'opinion publique* ».

Et l'ancien gouverneur de citer la nécessité de mieux focaliser notre attention sur les insuffisances structurelles de l'économie belge, comme nos performances médiocres en matière de recherche et développement, d'innovation, de formation tout au long de la vie, notre trop grande spécialisation dans des produits semi-finis, nos exportations trop orientées vers les marchés situés dans un rayon d'action de 2.000 kilomètres et qui oublient les marchés en expansion plus lointains... D'aucuns estiment qu'en mettant la problématique du pouvoir d'achat sur la table, nous montrerions que nous n'avons pas tiré les leçons des années 70 et de la spirale inflationniste prix-salaires. Mais les véritables passésistes ne se situent-ils pas plutôt du côté de ceux qui n'ont pas encore compris que nous ne pouvons pas continuer à fonctionner avec la « Belgique économique et industrielle de papa » ?

Maturité des inégalités

Ceci nous amène à la troisième critique, qui explique la diminution de la part salariale comme la conséquence logique d'une économie mature, spécialisée dans les services



(dont la part salariale est plus faible que celle de l'industrie) et dans la production intensive en capital ; tandis que la production intensive en main-d'œuvre est délocalisée vers les pays à bas salaires (que ce soit la Chine pour l'industrie manufacturière ou l'Inde pour les services). Sans nier que ces phénomènes conduisent naturellement à une baisse de la part salariale, la question qu'il convient de se poser, c'est si cette diminution n'est que le reflet de ces modifications structurelles, ou bien si cette baisse n'est pas la résultante de plusieurs phénomènes ? L'un de ceux-ci pourrait bien être la rançon d'une économie développée et prospère... mais l'autre serait un rapport de force de plus en plus déséquilibré entre le travail et le capital (comme souligné dans la déclaration précitée de Jean-Claude Juncker). Autrement dit, il convient de séparer le bon grain de l'ivraie. Ce que ne font pas nos critiques.

Or tout semble converger pour montrer que cette évolution de la part salariale n'est pas uniquement la rançon du développement économique. Comment expliquer sinon que cette part salariale continue à se réduire alors même que la création d'emploi n'a jamais été aussi élevée dans ce pays, avec 200.000 nouveaux emplois ces quatre dernières années ? C'est que la question salariale sous-tend la question de la hausse des inégalités. Bref, la plupart des emplois créés ne semblent pas vraiment appartenir à la catégorie des

emplois bien rémunérés et hautement qualifiés d'une économie qui vise l'excellence. C'est cette réalité que la FGTB a voulu analyser en commanditant une étude au département d'économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles, le DULBEA¹. L'étude part du constat (voir graphique) que la part de la rémunération des salariés dans la PIB (la courbe W/PIB) se retrouve aujourd'hui au niveau de la moitié des années 70. La deuxième courbe (en pointillé) compare elle l'évolution de la rémunération individuelle du salarié.

Ce second ratio montre une dégradation encore plus marquée et constante depuis les années 90. Ceci veut dire que pour chaque personne occupant un emploi, la rémunération continue à diminuer relativement par rapport aux autres catégories de revenu. Il y a bel et bien une détérioration de la position des salariés, qui est encore plus marquée individuellement que collectivement. On assiste donc là à un phénomène d'accroissement des inégalités au sein même du groupe des salariés. Est-ce là le signe d'une économie « mature » ? Pas pour nous ! À nos yeux, ce phénomène justifie pleinement la campagne syndicale belge et européenne menée actuellement sur le pouvoir d'achat. ■

(1) Étude téléchargeable sur le site <http://www.abvv.be/code/fr/fram001.htm>

Titre, chapeau et intertitres sont de la rédaction.